

ELEÏS DP

DÉGRAISSANT PUISSANT ALCALIN

SOLS ET SURFACES



+ EFFICACE SUR SOUILLURES GRASSES ET GRAISSES CUITES



ECODÉTERGENT

ENVIRONNEMENT

- 99,9% d'ingrédients d'origine naturelle
- Formule biodégradable à 99% en 21 jours (détails au verso)
- Agents de surface d'origine végétale
- Sans colorant ni parfum de synthèse
- Emballages 100% recyclables

ECONOMIE

- 1 bidon 5L = 20 nettoyeurs fours 500ml PAE
- Flacons 1L rechargeables

PROPRIÉTÉS

Nettoyant dégraissant, élimine les souillures grasses ou cuites, résidus alimentaires ou salissures organiques.

Concentré et polyvalent, est utilisé en lavage manuel ou mécanisé pour dégraisser les sols ou toutes surfaces résistantes aux nettoyeurs alcalins concentrés, faïence, carrelage, inox...

UTILISATIONS

En milieu alimentaire : cuisines, industries agro-alimentaires, laboratoires de grandes surfaces ou d'artisans bouchers, charcutiers, traiteurs, pâtisseries...

Nettoie, dégraisse et décape les surfaces et matériels de préparation et cuisson, plans de travail, éviers, plonges, hottes, pianos, fours, friteuses, sols...

Est utilisé pour les surfaces grasses à désinfecter, avant un rinçage intermédiaire et le CITRUS DDA+ (dégraissant désinfectant).

En collectivité et autres secteurs d'activité : salles de sport, piscines, marchés, halls d'expositions, ateliers, industrie, garages, vestiaires, sanitaires, douches...

Est utilisé en nettoyage d'entretien ou en détrempage pour remise en état.



MODE D'EMPLOI



SUR LES SURFACES :



- Ranger les surfaces.
- Appliquer avec flacon spray, lavette, brosse ...
- Activer, brosser si nécessaire et laisser agir
- Rincer* et essuyer si besoin ou laisser sécher.

Dilution surfaces grasses : 10% soit 50ml / flacon spray 500ml.

Dilution graisses cuites : 50% soit 250ml / flacon spray 500ml.



SUR LES SOLS:



- Appliquer en lavage manuel, frottoir, ou mécanisé, autolaveuse, monobrosse...
- Laisser agir si nécessaire (détrempage).
- Rincer* et racler si besoin ou laisser sécher.

Dilution nettoyage manuel : 2% soit 100ml / 5L d'eau. Dilution

nettoyage mécanisé : 0,5% soit 50ml / 10L d'eau.

Dans le cas de tache tenace, laisser agir plus longtemps ou renouveler l'opération.

Pour réduire l'impact environnemental, respecter les doses d'utilisation recommandées.

*Rinçage à l'eau potable obligatoire pour les surfaces destinées à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

En cas de surfaces sensibles, telles que l'aluminium, réaliser un test de compatibilité.

Le port d'Équipement de Protection Individuelle est recommandé (Exempté aux dilutions \leq 2%).

Informations complémentaires sur les étiquettes et la FDS. FDS disponible sur www.quickfds.com

Stocker dans son emballage d'origine à une température conseillée entre 5 et 40°C.

Réservé à un usage professionnel.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide fluide jaune à brun.

Parfum : Agrumes (citron, orange).

pH : >13 (à 50%:13,7 - à 10%:12,9 - à 2%:11,7 - à 0,5%:11,2)

Densité : 1,08 \pm 0,02

Solubilité : Totale dans l'eau.

Biodégradation de la formule complète : Taux de biodégradation intrinsèque de 99% en 21 jours (ligne directrice OCDE 302B)

COMPOSITION

Selon règlement détergent (648/2004CE)

< 5% agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, parfum.

Selon référentiel ECODETERGENT

Contient aussi : eau, bases, colorant (extrait de marc de raisin^{*(BD)}), agents viscosants.

- 99,9% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

*1% du total des ingrédients sont issus de l'Agriculture Biologique.

- ^(BD) Issu de notre domaine, en biodynamie.

• Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

- Les agents de surface sont d'origine végétale.

LÉGISLATION

Surfaces alimentaires – Arrêté du 19/12/13 modifiant celui du 8/9/99 : composants autorisés pour le nettoyage des surfaces destinées à entrer en contact avec des denrées alimentaires.


Biodégradabilité - (CE) n°648/2004 (Détergents) : Les agents de surface contenus dans ce produit respectent les critères de biodégradabilité.

Classification, étiquetage et emballage - (CE) n°1272/2008(CLP) : La FDS et l'étiquetage sont conformes.

REACH – (CE) n°1907/2006 : Conforme, ne contient pas de substance extrêmement préoccupante (SVHC), dont CMR, perturbateur endocrinien (cf. <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>).

Transport de matières dangereuses - ADR 2019 : Classe 8 corrosif – Numéro ONU : 1760.

CONDITIONNEMENTS


017116 : C/6 flacons 1L - palette de 84 

010351 : bidon 5L -  x2 - palette de 64 

013917 : Bidon 20L - palette de 24

013570 : Fût 210L - palette de 2


ACCESSOIRES CONSEILLÉS


016371 : flacon spray 500ml 10% - surfaces grasses* -  x6

016372 : Flacon spray 500ml 50% - graisses cuites* -  x6

026300 : Pompe doseuse 20ml / 5L -  x24

026301 : Pompe doseuse 30ml / 5L -  x24

026295 : Bouchon robinet / 5L -  x24

 : Unité de vente conseillée.

*Flacon vide sérigraphié avec buse mousse.

